



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Point 2.6 de l'ordre du jour provisoire**

**Quinzième session ordinaire**

**Rome, 19-23 janvier 2015**

**RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

## TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-2
II. Mise en œuvre du Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.....	3-10
III. Ressources humaines et financières .....	11-12
IV. Indications que la Commission est invitée à donner.....	13
<i>Annexe I: Aperçu du Projet de directives sur l'intégration des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation aux effets du changement climatique (version révisée)</i>	
<i>Annexe II: Projet de Programme de travail révisé</i>	

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mm465f

## I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture («la Commission») a réaffirmé, à sa quatorzième session ordinaire, le rôle important des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'adaptation aux effets du changement climatique et la nécessité de mieux faire connaître leurs contributions dans ce domaine. La Commission a adopté un Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture («le Programme de travail»)<sup>1</sup>, pour la période 2013-2017, et a demandé à son Secrétaire, sous réserve que des fonds soient disponibles, de lancer sa mise en œuvre. Elle a également invité la FAO à lui communiquer des informations sur les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de ce programme<sup>2</sup>.

2. Le présent document fournit des informations sur la mise en œuvre du Programme de travail en mettant l'accent sur les directives visant à intégrer des considérations liées à la diversité génétique dans les plans d'adaptation au changement climatique. Il propose également une révision du Programme de travail et décrit les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre.

## II. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

### Exercice biennal 2013-2014

3. Le Programme de travail prévoit la réalisation de plusieurs activités dans les domaines des *Outils et technologies* et des *Stratégies et politiques*.

4. **Activités visant à élaborer les directives.** La Commission a demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux (groupes de travail) d'examiner, au cours de la période intersession, le projet de directives élaboré par le Secrétariat en vue de prendre en compte des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique. Le projet de directives prend en compte des travaux réalisés dans le cadre d'autres activités du Programme de travail, notamment une enquête mondiale effectuée en 2013 sur le thème des enseignements à tirer des différents moyens et méthodes de préservation et d'utilisation de la diversité génétique destinés à renforcer les capacités de résistance des systèmes de production alimentaire et agricole au changement climatique<sup>3</sup>, ainsi qu'un atelier organisé en avril 2014 au Siège de la FAO à Rome (Italie).

5. Les groupes de travail ont formulé un certain nombre d'observations et recommandé, en particulier, que les directives soient simplifiées et recentrées sur des activités pertinentes, et que des matériels techniques et des outils de sensibilisation soient élaborés afin de mettre en évidence le rôle crucial des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la sécurité alimentaire. Ils ont également recommandé que les observations formulées lors de leurs sessions<sup>4</sup> soient incorporées dans une version révisée, pour examen et approbation par la Commission. La version révisée du projet de directives figure dans le document publié sous la cote CGRFA-15/15/Inf.15 (*Draft guidelines to support the integration of genetic diversity into national climate change adaptation planning (Revised version)*)<sup>5</sup>. L'annexe 1 au présent document comprend un aperçu du projet de directives.

6. **Matériels techniques et outils de sensibilisation.** La FAO a élaboré des matériels techniques et des outils de sensibilisation conformément au Programme de travail. La publication intitulée *Coping with climate change - The roles of genetic resources for food and agriculture*

<sup>1</sup> CGRFA-14/13/Rapport, *Annexe D*.

<sup>2</sup> CGRFA-14/13/Rapport, paragraphes 34-37.

<sup>3</sup> CGRFA-15/15/Inf.16.

<sup>4</sup> Voir CGRFA-15/15/9; CGRFA-15/15/12; CGRFA-15/15/14.

<sup>5</sup> (Projet de directives visant à intégrer la question de la diversité génétique dans les plans d'adaptation au changement climatique) - non traduit.

(à paraître) donne un aperçu des interactions complexes entre les ressources génétiques et le changement climatique. Une étude contenant des informations sur les zones sensibles où la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture est particulièrement vulnérable au changement climatique sera publiée prochainement. Le site web de la Commission présente la question du changement climatique sur une page distincte<sup>6</sup>.

7. **Soumissions et contributions à des manifestations parallèles.** Le Secrétaire a communiqué des données et informations à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) soulignant le rôle important des ressources génétiques dans l'adaptation aux effets du changement climatique. Des matériels pertinents sur les ressources génétiques et le changement climatique destinés aux pays qui participent au processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA) ont été également communiqués au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et seront intégrés dans le système «NAP Central»<sup>7</sup>, qui servira de plateforme d'information à l'appui du processus en question.

### Exercice biennal 2015-2016

8. Pour la période 2015-2016, le Programme de travail met l'accent sur des activités de sensibilisation telles que les manifestations parallèles et les soumissions à la CCNUCC<sup>8</sup>.

9. Les conclusions de l'enquête indiquent qu'il est urgent de sensibiliser les décideurs et les acteurs concernés au rôle essentiel joué par les ressources génétiques dans l'adaptation aux effets du changement climatique, et par les plans d'action mondiaux de la Commission pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. L'instauration de dialogues pluridisciplinaires et le renforcement des capacités des spécialistes des ressources génétiques peuvent contribuer efficacement à l'élaboration de plans nationaux d'adaptation au changement climatique et à la prise en compte des considérations de la diversité génétique dans ces plans.

10. Le projet de Programme de travail révisé, qui figure à l'*annexe II* au présent document, prévoit donc des activités de sensibilisation supplémentaires, telles que l'élaboration de matériels spécifiques, de notes d'orientation et de fiches d'information; la publication et la diffusion élargie du projet de directives dès qu'il aura été approuvé par la Commission; et l'organisation d'ateliers régionaux mettant l'accent sur l'intégration de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les plans d'adaptation.

### III. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

11. Le programme ordinaire ainsi que des ressources extrabudgétaires mises à disposition par les gouvernements allemand, norvégien et suédois ont été principalement utilisés pour la mise en œuvre du Programme de travail, qui a également bénéficié de l'appui de fonctionnaires financés par des ressources extrabudgétaires. La mise en œuvre du Programme de travail continuera de dépendre de ce type de ressources.

12. Des ressources extrabudgétaires seront également nécessaires pour mener à bien: les manifestations parallèles prévues pour 2015-2016 (de 5 000 à 20 000 USD par manifestation parallèle); la production et la traduction de matériels techniques et d'outils de sensibilisation, tels des notes d'orientation et des fiches d'information (80 000 USD); la traduction du projet de directives (5 000 USD par langue); et les ateliers régionaux (de 80 000 à 100 000 USD par région).

### IV. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

13. La Commission peut souhaiter:

<sup>6</sup> [www.fao.org/nr/cgrfa/cross-sectorial/climate-change](http://www.fao.org/nr/cgrfa/cross-sectorial/climate-change)

<sup>7</sup> <http://unfccc.int/nap/>

<sup>8</sup> CGRFA-14/13/Rapport, *Annexe D*.

- a) Examiner et réviser, si nécessaire, les projets de directives figurant dans le document publié sous la cote CGRFA-15/15/Inf.15 (*Draft Guidelines to Support the Integration of Genetic Diversity into National Climate Change Adaptation Planning (Revised version)*)<sup>9</sup>;
- b) Inviter le Directeur général de la FAO à porter les directives convenues visant à faciliter la prise en compte des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique à l'attention de la Conférence afin qu'elle les approuve à sa prochaine session;
- c) Inviter le Secrétaire de la Commission à transmettre officiellement les directives visant à faciliter la prise en compte des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique, telles qu'adoptées par la Conférence, à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à d'autres organes et instruments internationaux compétents;
- d) Examiner et réviser, si nécessaire, le projet de Programme de travail révisé et demander à son Secrétaire de le mettre en œuvre; et
- e) Inviter ses Membres à mettre en œuvre les directives visant à faciliter la prise en compte des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique.

---

<sup>9</sup> (Projet de directives visant à intégrer la question de la diversité génétique dans les plans d'adaptation au changement climatique) – non traduit.

## ANNEXE I

### **APERÇU DU PROJET DE DIRECTIVES VISANT À INTÉGRER DES CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DANS L'ÉLABORATION DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (VERSION RÉVISÉE)**

La présente annexe donne un aperçu des objectifs, éléments et étapes prévus dans le projet de directives visant à intégrer des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique. La version complète figure dans le document publié sous la cote CGRFA-15/15/Inf.15.

#### **OBJECTIFS**

Les objectifs des directives sont les suivants:

- i. encourager l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) dans l'adaptation au changement climatique et faciliter la prise en compte des ressources génétiques dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique;
- ii. aider les spécialistes des ressources génétiques et ceux qui participent aux activités d'adaptation au changement climatique à mettre en évidence les enjeux et les possibilités s'agissant du rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'adaptation;
- iii. encourager la participation des acteurs concernés par les ressources génétiques au processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation au changement climatique.

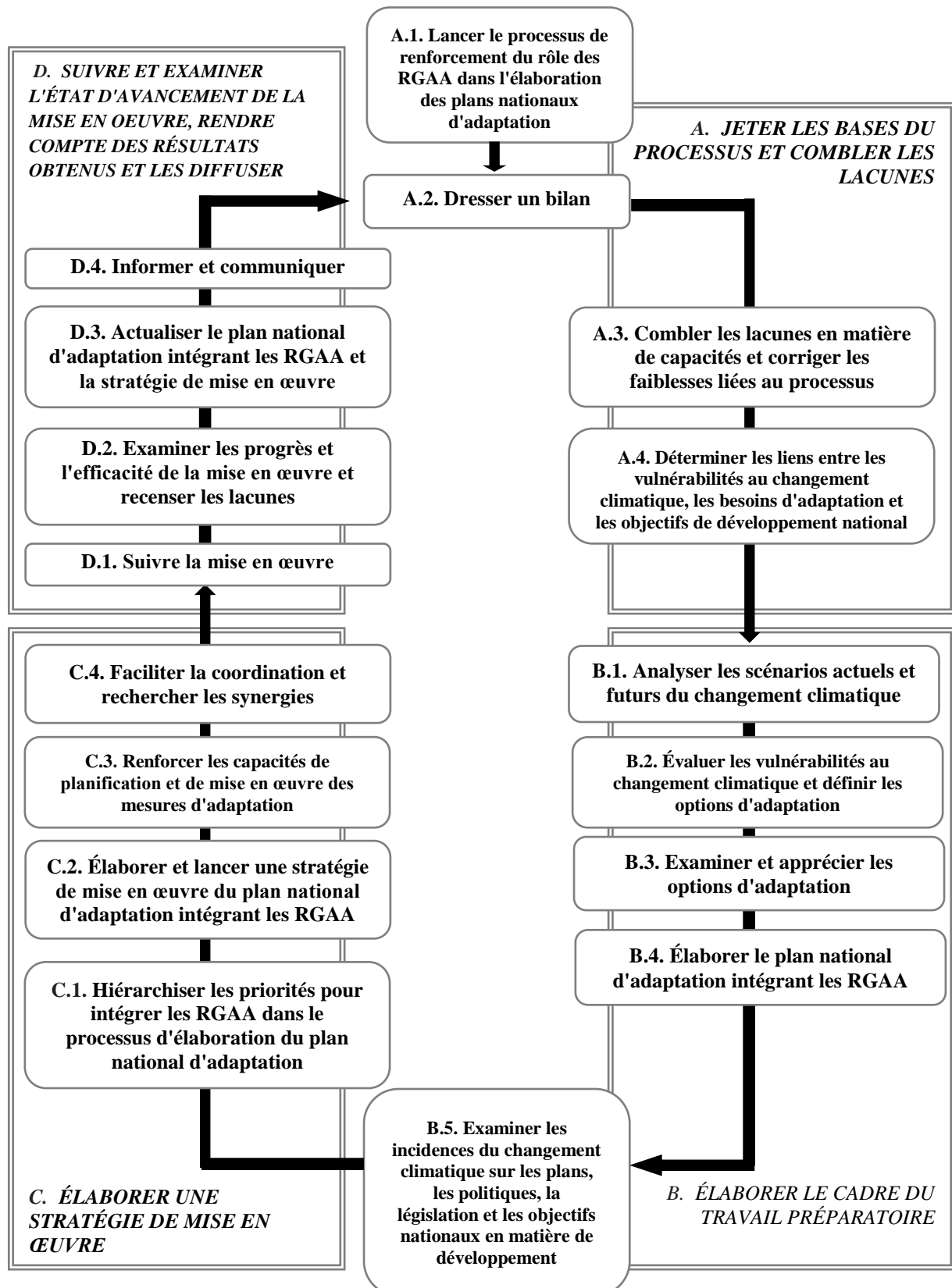
#### **ÉLÉMENTS ET ÉTAPES**

Les directives proposées respectent la structure et l'approche des directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation<sup>10</sup>, ce qui permet d'établir plus facilement des références croisées. Le processus comporte quatre éléments principaux qui sont chacun jalonnés par un certain nombre d'étapes. Les éléments et les étapes font partie d'un processus itératif connecté dans lequel les succès ou les échecs font l'objet d'un suivi et les résultats sont réinjectés dans le processus, comme le montre la figure 1.

---

<sup>10</sup> CCNUCC 2012. Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation. Voir: [http://unfccc.int/files/adaptation/cancun\\_adaptation\\_framework/national\\_adaptation\\_plans/application/pdf/naptchguidelines\\_eng\\_low\\_res.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/national_adaptation_plans/application/pdf/naptchguidelines_eng_low_res.pdf)

**Figure 1. Éléments et étapes à suivre pour intégrer les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) dans les plans nationaux d'adaptation**



## ***ÉLÉMENT A. JETER LES BASES DU PROCESSUS ET COMBLER LES LACUNES***

### **A.1. Lancer le processus de renforcement du rôle des RGAA dans l'élaboration des plans nationaux d'adaptation**

Mettre en place les arrangements institutionnels nécessaires pour renforcer le rôle des RGAA dans l'élaboration des plans nationaux d'adaptation. Renforcer la collaboration entre les secteurs des ressources génétiques végétales, forestières, aquatiques et animales, définir les points d'entrée des RGAA dans l'élaboration des plans nationaux d'adaptation au changement climatique et collaborer avec les coordonnateurs et les décideurs chargés des questions ayant trait au changement climatique.

### **A.2. Dresser un bilan**

Dresser un bilan en procédant, notamment, à une analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM) de l'état actuel de la conservation et l'utilisation des RGAA dans le contexte de l'adaptation au changement climatique

### **A.3. Comblent les lacunes en matière de capacités et corriger les faiblesses liées au processus**

Utiliser l'analyse FFPM pour recenser les lacunes en matière de capacités des pays qui ont l'intention de réaliser les travaux nécessaires pour contribuer à la conservation et l'utilisation des RGAA dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.

### **A.4. Déterminer les liens entre les vulnérabilités au changement climatique, les besoins d'adaptation et les objectifs de développement national**

Veiller à ce que les problématiques recensées en matière de conservation et d'utilisation des RGAA lors du bilan tiennent suffisamment compte des objectifs de développement définis par les pays pour des domaines aussi importants que la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé, le développement rural et la gestion de l'environnement.

## ***ÉLÉMENT B. ÉLABORER LE CADRE DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE***

### **B.1. Analyser les scénarios actuels et futurs du changement climatique**

Examiner les informations disponibles sur les scénarios d'évolution du climat pour déterminer l'impact attendu sur les RGAA en tenant compte des préoccupations des différents secteurs des ressources génétiques et des incidences socioéconomiques pour les communautés rurales.

### **B.2. Évaluer les vulnérabilités au changement climatique et définir les options d'adaptation**

Définir la portée des évaluations de la vulnérabilité et du risque et les réaliser. Déterminer les incidences attendues des changements qui ne sont pas liés au climat ainsi que les autres incidences du changement climatique sur les RGAA; définir et évaluer les options d'adaptation et mettre en place des processus pour suivre et gérer les risques liés au RGAA.

### **B.3. Examiner et apprécier les options d'adaptation**

Déterminer les options d'adaptation liées aux RGAA sous l'angle de leur conservation et utilisation. Examiner les options par rapport à un ensemble de critères convenus et tenir compte des plans d'adaptation en cours ou proposés dans des domaines (par exemple, la production alimentaire) qui nécessiteront un recours accru aux RGAA.

### **B.4. Élaborer le plan national d'adaptation intégrant les RGAA**

Élaborer un plan national d'adaptation intégrant les RGAA en utilisant une méthode participative itérative liée à l'élaboration des plans nationaux d'adaptation. Définir les mesures qui sont nécessaires pour appuyer la conservation et l'utilisation des RGAA en tenant compte des plans d'action mondiaux existants pour les ressources génétiques, ou d'autres plans liés au RGAA, ainsi que des possibilités d'actions coordonnées entre les secteurs concernés par ces ressources.

### **B.5. Examiner les incidences du changement climatique sur les plans, les politiques, la législation et les objectifs nationaux en matière de développement**

Passer en revue les politiques, la législation et les objectifs en matière de développement national et rechercher les synergies ainsi que les éventuels conflits ou compromis entre le plan d'adaptation national intégrant les RGAA et les autres aspects de l'élaboration des plans nationaux d'adaptation.

## ***ÉLÉMENT C. ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE***

### **C.1. Hiérarchiser les priorités pour intégrer les RGAA dans le processus d'élaboration du plan national d'adaptation**

Décrire la contribution que les RGAA peuvent apporter aux priorités nationales et coopérer avec les décideurs aux niveaux local et national afin qu'une priorité appropriée soit donnée au RGAA.

### **C.2. Élaborer et lancer une stratégie de mise en œuvre du plan national d'adaptation intégrant les RGAA**

Formuler les éléments clés de la stratégie de mise en œuvre, notamment des mécanismes de coordination, des critères de hiérarchisation, des moyens de réaliser les principaux produits et résultantes, des procédures de mise en œuvre, la participation des parties prenantes, la mobilisation des ressources et des mécanismes pour assurer la cohérence avec les plans nationaux d'adaptation, les plans d'action mondiaux pour les ressources génétiques et d'autres processus de planification stratégique.

### **C.3. Renforcer les capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation**

Renforcer les capacités d'appui à la mise en œuvre à l'aide d'un programme de renforcement des capacités polyvalent adapté aux besoins des différents groupes d'intérêts (agriculteurs, pêcheurs, habitants des forêts, décideurs, administrateurs publics et vulgarisateurs).

### **C.4. Faciliter la coordination et rechercher les synergies**

Développer ou renforcer des liens vers des processus régionaux et internationaux appropriés et les activités qui les soutiennent. Établir des liens efficaces avec les programmes des ministères, institutions et organisations concernés, y compris ceux qui sont impliqués dans la production agricole et alimentaire, la protection de l'environnement, la santé, l'utilisation de l'énergie, et la gestion de l'eau.

## ***ÉLÉMENT D. SUIVRE ET EXAMINER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE, RENDRE COMPTE DES RÉSULTATS OBTENUS ET LES DIFFUSER***

### **D.1. Suivre la mise en œuvre**

Établir des procédures et des indicateurs de suivi et évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des directives et de l'élaboration des produits et des résultantes des plans d'adaptation.

### **D.2 Examiner les progrès et l'efficacité de la mise en œuvre et recenser les lacunes**

Élaborer un processus d'examen et utiliser les résultats du suivi ainsi que les nouvelles informations disponibles sur le changement climatique et l'adaptation à ses effets, afin d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des directives et du plan national d'adaptation intégrant les RGAA, et recenser les lacunes et les faiblesses de la mise en œuvre.

### **D.3. Actualiser le plan national d'adaptation intégrant les RGAA et la stratégie de mise en œuvre**

Actualiser le plan national d'adaptation intégrant les RGAA et la stratégie de mise en œuvre en fonction des résultats du suivi et de l'examen, des nouvelles informations disponibles et du résultat des mesures d'adaptation déjà mises en œuvre.

**D.4. Informer et communiquer**

Communiquer les résultats de la mise en œuvre des directives et des plans nationaux d'adaptation intégrant les RGAA aux décideurs, aux intervenants et au grand public, et apporter une contribution aux processus internationaux pertinents.

## ANNEXE II

## PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ

Un projet de Programme de travail révisé pour les années 2015 et 2016 est présenté ci-dessous. Les activités en caractères gras correspondent aux éléments ajoutés au Programme de travail existant :

## 2015

<u>Outils et technologies</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préparation, traduction, publication et distribution de matériels techniques et d'outils de sensibilisation (par exemple, documents sur les directives visant à intégrer la question de la diversité génétique dans les plans d'adaptation au changement climatique, ou sur les rôles des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique, ou encore l'amélioration du site web de la Commission sur les changements climatiques);</b></li> <li>• <b>Organisation d'ateliers régionaux sur l'intégration des RGAA dans les plans d'adaptation.</b></li> </ul>
<u>Stratégies et politiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités d'information et de sensibilisation:</b></li> <li>• Étudier la possibilité de participer à une manifestation parallèle ou de soumettre une proposition lors de la réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la CCNUCC, <b>de la vingt et unième Conférence des parties ou d'autres manifestations pertinentes;</b></li> <li>• Étudier la possibilité de participer à une manifestation parallèle ou de présenter des documents lors de la dix-neuvième session de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, <b>ou d'autres manifestations pertinentes.</b></li> </ul>

## 2016

<u>Outils et technologies</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préparation, traduction, publication et distribution de matériels techniques et d'outils de sensibilisation</b></li> </ul>
<u>Stratégies et politiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités d'information et de sensibilisation:</b></li> <li>• Étudier la possibilité de participer à une manifestation parallèle ou de soumettre des propositions lors de la vingt-deuxième Conférence des parties à la CCNUCC <b>ou d'autres manifestations pertinentes;</b></li> <li>• Étudier la possibilité de participer à une manifestation parallèle ou de présenter des documents lors de la vingtième session de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques;</li> <li>• Étudier la possibilité de participer à une manifestation parallèle lors de la treizième Conférence des parties à la CDB.</li> </ul>